



Montréal, lundi le 24 septembre 2007

**Question complémentaire du 20 septembre 2007 (DQ1-1-1)
adressée au promoteur**

Complément d'information à la question n° 4

En lien avec la question qui vous a déjà été adressée concernant les impacts possibles de la présence du camp de travailleurs pour les résidents de la rue du Parc (document DQ3, question n° 4), la commission aimerait que vous apportiez certaines précisions.

Est-ce que des mesures spécifiques seront prises pour assurer la tranquillité des résidents et leur sécurité, particulièrement du fait qu'un parc récréatif est présent à proximité et que la circulation des travailleurs risque d'être plus abondante dans le secteur? La commission apprécierait obtenir une carte présentant la localisation du camp des travailleurs.

Concernant la circulation autour des camps, nous aurons un système de navette pour le transport des travailleurs.

Un code de conduite pour les travailleurs au campement sera mis en vigueur. De plus, il y aura un service de sécurité privé pour s'assurer de l'ordre et de la tranquillité des lieux.

Sur les pages suivantes, vous trouverez deux cartes. La première précisant la localisation du camp des travailleurs dans la ville de Fermont, ainsi qu'une carte montrant l'aménagement du campement.

René Scherrer
Directeur de projet – mine